PRÉFECTURE / DÉPARTEMENT

PAVIE GERS

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Cocher la case correspondante		
Installations classées pour la protection de l'environnement		
Schéma régional d'Aménagement, de Développement Durable		
et d'Égalité des Territoires (S.R.A.D.D.E.T)		
Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)		
Plan local d'urbanisme (P.L.U.)		
Plan d'occupation des sols (P.O.S.)		
Carte communale		
Classement de voirie		
Divers		
relatif à :		
Projets de Révisions allegées du		
S S S S S S S S S S S S S S S S S S S		
Plan Jocal d' Urbanisme de		
la Commune de Pavie		



REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête: Projet de révision alle gees du
PLAN LOCAL D'URDANISME.
A with a diament we do like out to
Arrêté d'ouverture de l'enquête : arrêté n° en date du
M. le Maire de : Pavie 32 550
M. le Préfet de :
M_CAHUZAC ALXIS qualité
Membres titulaires : M qualité
M qualité
M qualité
Membres suppléants : M qualité
M qualité
Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 02 janvier 2023 au 31 janvier 2023
les lundi it menedi de Rh30 à 12 ho et de 14h à 17h
(0.1.4.4.1)
Autres lieux de consultation du dossier :
Registre d'enquête :
comportantfeuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir
les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :
Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :
seront tenus à la disposition du public dès leur réception à :
Colonit torido d la dioposition da pasilo del real respectivo.
aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la
préfecture de chaque département concerné.
Réception du public par le commissaire enquêteur : les lun di 2 jan vei 2023 de à et de 14 hoo à 17 hoo
les mandi 31 janvier 2023 de a et de 14 h oo à 17 h oo
les à et de à
les de à et de à
les de à et de à
les de à et de à
une réunion publique 🔲 a été 🔲 n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS DU PUBLIC :

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur au siège de la commune.

Les observations et propositions pourront également être déposées par courrier électronique à : pavie.revisions.plu@gmail.com

Ces observations et propositions doivent être transmises pendant la période de l'enquête publique (du 02 au 31 janvier 2023), la date de réception faisant foi.

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

	-00-
Objet de l'enquête: Projet de Merinion	alle gees cu
- TLAN LOCAL D'URDANISME	
Arrêté d'ouverture de l'enquête : arrêté n° en date du	mbre 2022 de
M. le Maire de: Pavia 32 550	
M. le Préfet de :	
Président de la commission d'enquête — Commissaire enq	
Membres titulaires : M	
	qualité
M	
	qualité
M	qualité
M	qualité
les vendredi jendi de 8430 à de 8430 à	12 hop et de 14h à 17h 12 hop et de à à 12 hoo et de 13 h 30 à 15 hoo de la maire
Registre d'enquête : comportant feuillets non mobiles, cotés et paraphés les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées p	
Rapport et conclusions du commissaire enquêteur : seront tenus à la disposition du public dès leur réception à :	
aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune préfecture de chaque département concerné.	des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la
Réception du public par le commissaire enquêteur :	Ilha Ilha
les lundi 2 janvier 2023 de à les mardi 31 janvier 2023 de à	et de 14 h oo à 17 h oo
0	et de à
	et de à
	et de à
	et de à
une réunion publique 🔲 a été 🔲 n'a pas été organisée par le C	ommissaire enquêteur.

PREMIÈRE JOURNÉE

Registre quyert le 02 janvier 2023 à 14400 heures
Registre ouvert le 02 onvier 2023 à 16400 heures
Observations de M ⁽¹⁾ No jean Enançois LOUSTAUD INE Je seus DK pour la projosiTVan de Modif. der zonage, chemin de Trouilles parcelle 25.
de zonage chemin de Trouilles parcelle 25.
6 18/01/2023 à 20/100
M. Enc 61892E - 16 domin de 6 clardoni 32 550 PANE
RAS - OK pour modification n° 1 -
le 24/01/2023 ·
M. FAITZ Facterick et More FRITZ Marie France Nava sauhaitoris que la farcella du si et sa chepin da Travella soient entière paut remises dans leuri intégralité constructibles pair pauvair faite la modifications eventuella, suitantièrement sur la parolle Note en Zone U+11 - Ato en se trave une hubitation qui servit emputée Jane partie constructible et empicherait l'extention du Batiment vers la valle.
Merci Bearcomp
M. FRITZ

De : nicolas milhas < <u>nicolasmilhas@gmail.com</u>> **Envoyé :** mercredi 18 janvier 2023 14:41

À : Accueil@mairie-pavie.fr

Objet: Modification plan urbanisme

Bonjour,

Suite a ma consultation de la révision du PLU de Pavie le 18 janvier 2023, je voudrais déplacer le fossé classé en zone naturelle car il ne passe pas à l'endroit où il est indiqué. De plus, il va gêner lors de mon prochain projet de Bâtiment de stockage de fourrage et matériel.

Je vous ai mis en pièce jointe la photo du fossé où il est classé (trait rouge) et là où il faut le décaler puisqu'il y passe maintenant (trait bleu)

Je voudrai aussi savoir s'il serait éventuellement possible que sur le haut de la parcelle AN 142 je construise ma maison principale en tant que chef d'exploitation. Elle serait ma maison principale, pour me rapprocher du siège d'exploitation dû à mon activité d'élevage.

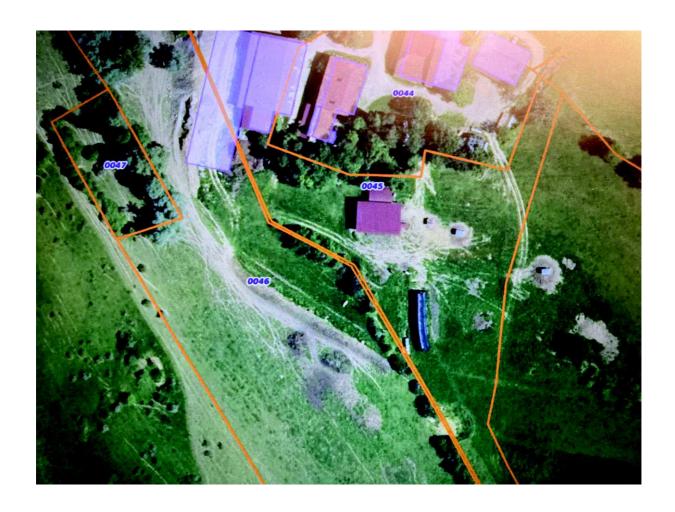
Restant à votre disposition par tel : 0671210481











Mme ANTONIOLLI Jennifer et Fabrice 2332 chemin de Besmaux 32550 Pavie Tél::0620367416

Mail:contact.antofab@gmail.cm

Pavie, le 25 Janvier 2023

Mr Le Commissaire-Enquêteur Mairie de Pavie 32550 Pavie

Monsieur,

Après avoir pris connaissance de la procédure de révisions du PLU, nous venons par la présente, présenter une requête de modification de zonage du PLU réviser.

Propriétaire des parcelles toutes attenantes 000AX202, 000AX126, 000AX178 et 000AX180 « Au bout du Bois » 32550 Pavie.

La requête ce porte sur la parcelle 000AX202 qui a pour accès le chemin rural n°48 qui le longe depuis le chemin de Besmaux. Une Mare mitoyenne en bord de route, en empêche l'accès directement depuis le chemin de Besmaux. Nous pouvons y accéder par le tour de maison en traversant les autres parcelles.

Sur le plan du PLU, sur cette parcelle, il a été oublié un hangar, qui a un usage professionnel et de stockage. Ce hangar est existant et apparait au cadastre, bien déclaré au recensement du service cadastral des impôts.

Vous trouverez en pièce jointe, une impression récupérer sur cadastre.gouv, ainsi qu'une vue aérienne récupérer sur Géoportail ou celui-ci est bien représenté.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir le faire réapparaître.

Nous souhaiterions que ce hangar soit intégré dans la zone constructible, ainsi que le derrière de l'habitation afin de nous permettre de réaliser notre projet d'extension d'habitation et piscine. Ce qui en l'état du PLU proposer n'est pas réalisable.

Nous nous permettons d'apporter une proposition de zone différente, apporté manuellement sur le plan ainsi que la représentation du hangar.

Nous vous remercions de l'importance que vous apporterez à notre requête, Nous restons à votre disposition, pour une visite éventuelle sur site,

Dans l'attente, bien cordialement,

Mme ANTONIOLLI Jennifer et Fabrice



Informations littérales relatives à 4 parcelles sur la commune : PAVIE (32).

Références de la parcelle 000 AX 202

Référence cadastrale de la parcelle

Contenance cadastrale

Adresse

000 AX 202

20 002 mètres carrés

AU BOUT DU BOIS

32550 PAVIE

Références de la parcelle 000 AX 126

Référence cadastrale de la parcelle

Contenance cadastrale

Adresse

000 AX 126

2 110 mètres carrés

AU BOUT DU BOIS

32550 PAVIE

Références de la parcelle 000 AX 178

Référence cadastrale de la parcelle

Contenance cadastrale

Adresse

000 AX 178

702 mètres carrés

2332 CHE DE BESMAUX

32550 PAVIE

Références de la parcelle 000 AX 180

Référence cadastrale de la parcelle

Contenance cadastrale

Adresse

000 AX 180

1 019 mètres carrés

AU BOUT DU BOIS

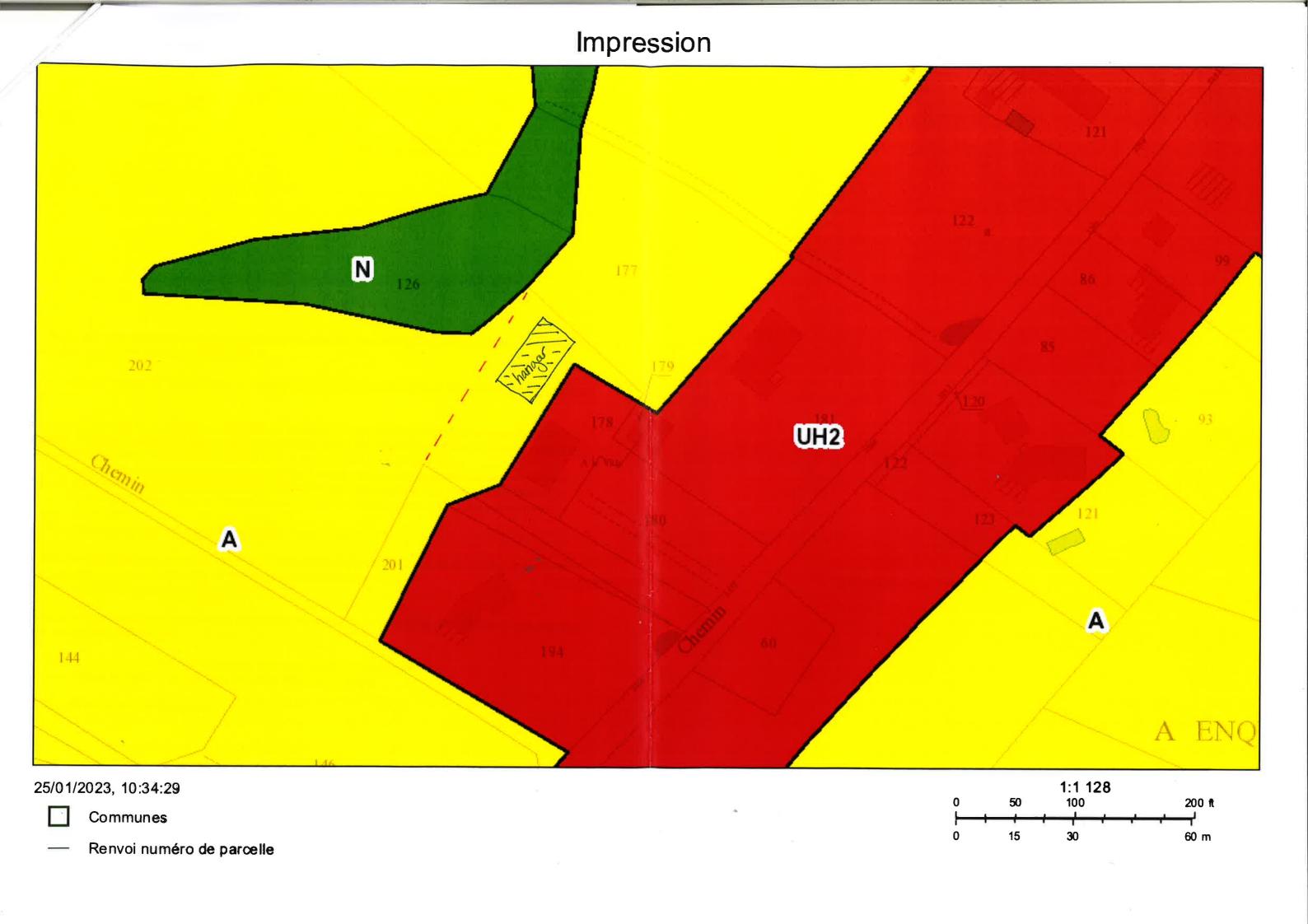
32550 PAVIE

Service de la Documentation Nationale du Cadastre 82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex SIRET 16000001400011

©2022 Direction Générale des Finances Publiques



Service de la Documentation Nationale du Cadastre 82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex SIRET 16000001400011



	_		
PREMI	FRF I	IOHRN	IEE.

Registre ouvert le 02 Janvier 2023 à 14hao heures
Observations de M ⁽¹⁾ Ma jean François LOUSTAUD iNE Je suis OK pour la projosition de Modif. der zonage, chemir de Travillos parcelle 25.
Le 18/01/2023 à sopro M. Enic 618/2E_116 demin de 6 clardoni 32550 PAVE RAS - OK pour modification n° 1 -
M. FAITZ Fackuck et More FRITZ Marie France
Nava saukaitons que la farcelles du st et sa chepin de Travelles soucent entièrement remises dans Cours intégralité constructibles pour parvoir faite la modifications eventuelles, susticulièrement sur la parelle Note en 20 re U+14 - Ato ou se trave une habitation qui servit emputée d'une partie constructible et empicherait l'extention du Batiment vers la vallé.
Merci Bearcomp M. FPi TZ
le 30/01/2023 à 15 h 15 Madame Marie-Pierre LE MAO 256 Chemin de la Boubée 32550 Pavie
Je souhaite que ma parcelle AC 195 pl classée en zone agricole soit reclassée en zone d'habitat (constructib



cor elli est entource par des zones d'habitation: d'une part la parcelle ACTI pl qui m'appartient, d'autre part deux maisons baties sur des parcelles du lotissement, La Triclerie. la reclassement de cette parcelle donnerait à cette zone de Pavie une homogénéité pu'elle n'a pas actuellement. Il est également à noter que l'exploitation agricole de atte parcelle est compliquée voire impossible de par son accès difficile pour des engins agricoles. (Voir dossier déposé) Je vous remercie à l'owance de trien Vouloir accider à mademande